

A l'attention des associations
Association des Habitants du Village de Gron
Ligue des Droits de l'Homme
Association Environnementale Dongeoise des Zones à Risque et du PPRT
Association Vivre à Méan Penhoët

Saint-Nazaire, le 3 mars 2026

Mesdames, Messieurs,

Vous avez souhaité m'interpeller sur les questions de santé environnementale et votre courrier a retenu toute mon attention.

Avant tout, je souhaite vous dire que je suis fier de ce que notre industrie apporte au pays. Souveraineté économique, souveraineté énergétique et souveraineté militaire. Ce ne sont pas des enjeux négligeables, sauf à penser que nous pourrions maintenir nos modes de vie, notre niveau de vie et notre espérance de vie sans qu'aucune production ne soit faite en France. Face au dérèglement climatique, j'ai la conviction que l'industrie est la solution, comme nous l'avons démontré avec le premier parc éolien maritime de France. Avec les élus de ce mandat (2020-2026), j'ai souhaité que nous nous engagions, avec le Grand Port Maritime et les industriels, sur la voie d'une industrie décarbonée, via l'association ADELE, qui mène le projet de Zone Industrielle Bas Carbone.

J'ai la conviction que nous pouvons être un modèle de transition, pour une industrie moins carbonée, plus respectueuse de l'environnement. Avec mes colistiers, nous sommes attachés à ce que notre développement économique se conjugue avec la transition écologique et la qualité de vie. Cela passe par une grande fermeté avec les industriels qui s'affranchiraient des réglementations, comme lorsque j'ai interpellé l'Etat concernant l'entreprise YARA.

Comme vous le savez, j'ai aussi agi face à la question des surincidences de certains cancers sur notre bassin de vie. Avec les élus locaux et nationaux de l'époque, j'ai exigé et obtenu que l'Etat mette en place une étude de zone. Il est en effet de sa responsabilité de mener ce type d'investigation permettant de poser un

Contact contact@avecdavidsamzun.fr // 07 46 28 96 30



diagnostic scientifique et d'en tirer les conséquences. Elle se poursuit sous l'égide du Sous-Préfet et de la DREAL. Saint-Nazaire Agglomération y participe et a toujours insisté pour que les acteurs associatifs et citoyens puissent y être représentés.

Par ailleurs, en tant que Président de Saint-Nazaire Agglomération et avec mes collègues élus, nous avons mis en place un Plan d'Action pour la Qualité de l'Air 2025-2030 (PAQA). Ce plan d'action s'intégrera dans le futur Plan Climat Air Energie Territorial de notre Agglomération. L'adoption et la mise en œuvre de ce PAQA répond à la plupart des questions que vous évoquez, tout en restant dans le cadre des compétences dévolues aux intercommunalités.

Outil de connaissance, il constitue une base d'action pour répondre aux exigences réglementaires et protéger concrètement la santé des habitants, notamment des publics les plus vulnérables. Il couvre l'ensemble des leviers à notre disposition : mobilité durable, habitat, urbanisme favorable à la santé, accompagnement du développement économique et réduction de l'exposition des publics sensibles.

En animant ce plan, l'agglomération endossera son rôle auprès des acteurs du territoire. Elle activera les leviers qui sont directement à sa portée, comme la migration des flottes de bus à l'électrique ou le soutien aux ménages pour la rénovation énergétique. Soyez assurés que je souhaite poursuivre l'action avec détermination et avec l'appui de partenaires : l'État, le Port Nantes-Saint-Nazaire et Air Pays de la Loire. Je veillerais à ce que les citoyens soient associés à ce plan.

Comme toujours, je privilégie le rassemblement à l'opposition, l'action au dénigrement. Nous sommes un territoire singulier, marqué par le savoir-faire des femmes et des hommes qui construisent ici une industrie dont nous pouvons être fiers. Je souhaite qu'elle se conjugue avec la transition écologique et une qualité de vie pour laquelle nous nous engageons avec mes colistiers.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

David Samzun

